

SOMMAIRE

Emploi, insertion des jeunes

p. 2



Économie

p. 3-5

Tourisme

p. 6

Focus communes

p. 7

Que fait mon agglo ?

p. 8-9

Habitat, isoler pour économiser

p. 10-11

L'eau et l'assainissement

p. 12-13

La nage dès le plus jeune âge

p. 14



L'enfance-jeunesse

p. 15

Le Grand Parquet vous attend

p. 16

ÉDITO



L'heure de la rentrée a sonné.

Après avoir passé une année inédite pendant laquelle la crise sanitaire a ponctué notre quotidien, le temps est à la résilience.

Même si la prudence doit rester la règle dans ce contexte d'incertitudes économiques et sociales, le Pays de Fontainebleau est plus que jamais en action pour accompagner ses habitants et l'ensemble de ses acteurs.

Plus d'un an après le renouvellement du conseil communautaire, ses élus s'efforcent de rendre votre quotidien plus agréable et de vous proposer des services toujours plus utiles. Il s'agit aussi de porter des projets structurants pour le territoire, qui valorisent notre patrimoine, le protègent et dessinent l'avenir du Pays de Fontainebleau.

Dans ce nouveau numéro de la lettre d'infos, nous présentons quelques-unes de nos mesures d'accompagnement en faveur de l'économie : création d'entreprises, économie sociale et solidaire et la nouvelle édition du concours Talents d'entrepreneurs. Nous présentons également nos deux partenaires qui agissent pour l'emploi des jeunes.

Vous découvrirez 2 nouveaux outils de balades près de chez vous. Le premier développé par notre office de tourisme intercommunal qui a recensé plus de 150 circuits, le second pour une découverte pédestre de nos 26 communes avec Coderando 77.

Puis, vous pourrez vous familiariser avec les différentes compétences de l'agglomération, parfois peu aisées à appréhender notamment sur l'eau et l'assainissement.

Je vous invite également à vous plonger dans la partie habitat. Bénéficiez des conseils gratuits des conseillers de l'espace FAIRE pour vos projets de rénovation énergétique. Faire des économies en protégeant notre environnement, c'est le programme que nous portons à travers notre plan climat territorial.

Enfin, cette lettre vous parlera de sport, de JO 2024, d'enfance, de jeunesse et de relais assistants maternels, maillons essentiels de maintien du lien social qui nous ont tant manqué depuis plus d'un an.

Je vous souhaite une belle rentrée à tous, prenez soin de vous et de vos proches et restez prudents.

Bien fidèlement à vous.

Le Président
Pascal GOUHOURY



Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information

Directeur de la publication : Pascal Gouhoury
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : Fontainebleau Tourisme, Cédric Mion, MSL, Live Nation.
Imprimé à 36 000 exemplaires
par Inore Groupe Impression

Imagine R

Une aide financière de 72€

Le Pays de Fontainebleau poursuit son aide financière destinée aux familles, pour l'abonnement au forfait Imagine R scolaire des lycéens et des étudiants en formation post-collège de type BEP et CAP, domiciliés sur le territoire de ses 26 communes.

Dossier et informations :

01 64 70 10 80

accueil@pays-fontainebleau.fr

L'an passé, 634 lycéens du territoire ont bénéficié de cette aide, soit une participation de l'agglomération à hauteur de 45 648 €.

Le Pays de Fontainebleau favorise l'insertion des jeunes

Mission locale de la Seine et du Loing

Une Mission Locale a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Cible prioritaire : les jeunes déscolarisés ou en rupture avérée de scolarité.



La Mission Locale de la Seine et du Loing accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes sur des questions liées à l'emploi, la formation, la santé, la mobilité, la citoyenneté et au logement.

Elle agit également auprès des entreprises et collectivités, les informe et les conseille dans leurs recrutements de jeunes.

Zoom sur quelques dispositifs dédiés à l'emploi :

- ◆ **La Garantie Jeunes** : un accompagnement renforcé et des mises en situation professionnelle
- ◆ **Job à la journée** : pour redonner du sens au travail contre rémunération
- ◆ **Le Bilan d'orientation professionnelle** : pour se donner les moyens de construire son projet professionnel
- ◆ **My MatchUp** : une application qui facilite la recherche d'emplois et la candidature

Contact :
contact@mlseineetloing.fr
 01 64 28 57 58



L'agglomération soutient la MLSL et participe au financement du parcours des jeunes de son territoire à hauteur de 54 409€ par an. Des permanences sont animées à Fontainebleau et Avon. En 2020 :

- 425 jeunes du Pays de Fontainebleau accompagnés (dont 232 inscrits pour la 1^{ère} fois)
- 51% de 18-21 ans
- 49% avec un niveau inférieur au bac
- 331 sorties positives en CDD, CDI, formation ou alternance

L'École de la 2^{ème} Chance

Depuis 14 ans, l'École de la 2^{ème} Chance 77 accompagne les jeunes adultes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification et ayant quitté le système scolaire depuis au moins un an. Les jeunes ayant exprimé leur volonté de s'en sortir, en trouvant un travail ou en reprenant un parcours diplômant intègrent le cursus et bénéficient en premier lieu d'une remise à niveau dans les matières fondamentales.

Le cursus alterne des périodes de 3 semaines de formation et de 4 semaines d'immersion en entreprise. Les jeunes bénéficient d'une rémunération allant de 200€ à 685€ selon leur situation sociale



et familiale ainsi que d'activités sportives, culturelles et citoyennes. Un parcours dure entre 5 et 7 mois.

Les entreprises partenaires participent activement à la réussite du parcours des jeunes par la visite de leurs locaux, un échange avec le personnel ou encore des stages. Depuis 2019, l'école est portée par l'association HUB de la Réussite, qui offre un écosystème complet pour favoriser la réussite des jeunes.

L'agglomération soutient l'E2C et finance les parcours des jeunes de son territoire à hauteur de 10 000€ par an. En 2020 :

- 17 jeunes ont entamé un parcours
- 60% avaient entre 18 et 21 ans
- 8 ont obtenu une sortie positive :
6 vers un emploi, 2 vers une formation

Contactez les sites de Melun ou de Montereau-Fault-Yonne
contact@e2c77.fr • 01 64 70 57 40 • www.hubdelareussite.com

Concours Talents d'entrepreneurs édition 2021

Votre entreprise est domiciliée sur le Pays de Fontainebleau ?

Candidatez au concours « Talents d'entrepreneurs » à partir du **4 octobre**.

Vous concourez dans 4 catégories :

- ◆ Agriculture et Alimentation
- ◆ Créativité et Innovation
- ◆ Economie Sociale et Solidaire
- ◆ Tourisme durable

Vous avez jusqu'au 1^{er} novembre pour déposer en ligne votre dossier de candidature : www.economie-pays-fontainebleau.fr

Le jury, composé de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France, France Active Seine-et-Marne Essonne et des lauréats de la précédente édition, éliront un lauréat par catégorie.

Nouveauté : le prix du public
Votez dès novembre pour le talent de votre choix

À gagner : un pack communication locale

Les lauréats bénéficieront au cours de l'année 2022 :

- ◆ D'une campagne d'affichage sur les abribus du Pays de Fontainebleau
- ◆ D'une mise en avant sur les supports de communication du Pays de Fontainebleau, notamment dans sa lettre d'information et sur son site économique
- ◆ De la réalisation d'un portrait vidéo
- ◆ Et d'une mise à l'honneur lors de la remise des prix à l'occasion des rencontres économiques le mardi 21 décembre prochain.

Le service entreprises est à votre écoute sur toutes les thématiques liées à votre entreprise (création, financement, recherche immobilière, réseau...)

Plus d'informations : **Arnaud Pourny**

www.economie-pays-fontainebleau.fr • economie@pays-fontainebleau.fr • 06 74 59 28 76

Le Pays de Fontainebleau « booste » la création d'entreprises

Envie de créer votre entreprise ou d'actualiser vos connaissances ? Les ateliers du Booster sont pour vous !



Dans le cadre de son dispositif dédié à la création d'entreprises « Le Booster », le service entreprises du Pays de Fontainebleau organise deux mardis matin par mois des ateliers favorisant les interactions ; Ils sont proposés gratuitement et destinés en particulier aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises.

Ces ateliers se tiennent en petits groupes, de 10 à 15 personnes, ce qui favorise les échanges. Différentes thématiques sont au programme de ce trimestre : référencement internet, étude de marché, discours commercial...

Ils sont animés bénévolement par des professionnels du territoire et des experts (chefs d'entreprise, experts-comptables, chambres consulaires...). Merci à tous ces acteurs qui se mobilisent !

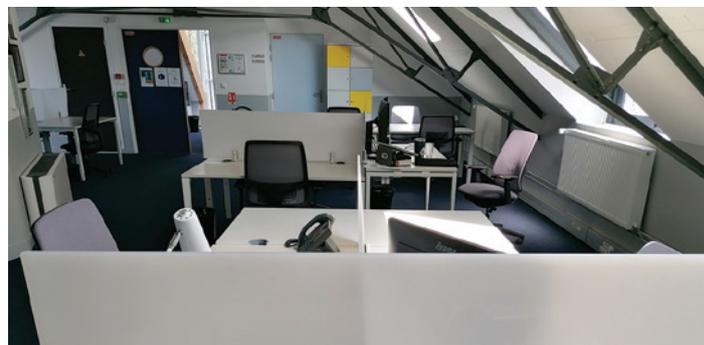
Durée : 1h30

Lieu : Fontainebleau, Cély (ou en fonction du contexte sanitaire, en visio-conférence)

Intégrez un bureau de la pépinière

Votre entreprise a moins de deux ans et vous recherchez un cadre stimulant pour faciliter son décollage ?

Faites comme Homecamper, Les Editions du Sabot Rouge, Cuisinez pour bébé, Architracks, Caval&Go...et postulez pour intégrer un bureau de la pépinière d'entreprises du Booster !



Pendant 4 ans, vous aurez la possibilité de :

- ◆ Recevoir une aide financière de l'agglomération pour un bureau ou un espace de coworking au sein du centre d'affaires Stop & Work
- ◆ Être au cœur d'un environnement de travail stimulant
- ◆ Être soutenu par le réseau de la pépinière et bénéficier de visibilité sur les supports de communication de l'agglomération (site internet, réseaux sociaux et lettre infos)



Plus d'informations et inscription aux ateliers :
www.lebooster-fontainebleau.fr • lebooster@pays-fontainebleau.fr
 06 74 59 28 76

Flashez pour vous inscrire

NOUVEAU : l'agglomération accompagne votre création d'entreprise engagée

Le Pays de Fontainebleau initie une politique en faveur du développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et plus largement des entrepreneurs qui placent l'utilité sociale au cœur de leur activité. La première étape de cette ambition : un partenariat initié avec l'association France Active Seine-et-Marne Essonne.

Association territoriale d'un réseau national, France Active Seine-et-Marne Essonne œuvre depuis plus de 25 ans sur les deux départements.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

SEINE-ET-MARNE ESSONNE

L'association accompagne les projets dits « engagés ».

Fortement liés à leur territoire, ces projets collectifs mettent l'économie au service d'un enjeu social (lutte contre la précarité, insertion...), local (mobilité...), sociétal (accès à la culture, éducation, numérique...) ou encore d'un enjeu d'avenir (environnement...).

Les porteurs de projets peuvent être accompagnés par l'association à toutes les phases de leur réflexion (idée, émergence, consolidation et développement) à travers

différents dispositifs d'accompagnement et de financement.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat avec France Active Seine et Marne Essonne, l'agglomération offre un mois d'accompagnement à des porteurs de projet d'entreprise engagée (tourisme durable, agriculture et alimentation, environnement, tiers-lieu, ...).

Dates à retenir



1 Vous souhaitez en savoir plus sur l'entreprenariat engagé et rencontrer France Active ?

Rendez-vous le **mardi 28 septembre de 9h00 à 11h**, pour participer à l'atelier de présentation de l'entreprenariat engagé.

Inscription gratuite :

<https://www.lebooster-fontainebleau.fr/>

2 Vous avez une idée d'entreprise engagée et vous souhaitez être accompagné dans votre démarche ?

Du 28 septembre au 22 octobre : pour bénéficier d'un mois d'accompagnement gratuit, candidatez en retirant et déposant votre dossier en ligne. www.economie-pays-fontainebleau.fr

Mois de novembre :

suite à la sélection des lauréats, lancement de la 1^{ère} promotion.

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

PORTEURS DE PROJETS ENGAGÉS
dans l'Économie Sociale et Solidaire

BOOSTEZ VOTRE IDÉE D'ENTREPRISE ENGAGÉE

Vous voulez devenir un acteur engagé du territoire ?
Vous avez une idée, un projet d'entreprise engagée ?

CANDIDATEZ ET PARTICIPEZ EN NOVEMBRE À UN MOIS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT :

- Entretien individuel
- Rencontres
- Échanges
- Ateliers collectifs

Informations :
www.economie-pays-fontainebleau.fr
conomie@pays-fontainebleau.fr
01 64 70 10 72

DATE LIMITE : 22 octobre 2021

En partenariat avec : **FRANCE ACTIVE**
Les entrepreneurs engagés
SEINE-ET-MARNE ESSONNE

Plus d'informations :

Delphine Legrand, Pôle développement économique et touristique du Pays de Fontainebleau
conomie@pays-fontainebleau.fr • 06 30 67 72 41

Edouard Vandeventer, chargé de financement et d'accompagnement ESS
edouardv@franceactive-seineetmarneessonne.org • 06 81 70 22 30

TOURISME

Randonnée, balades et sport près de chez vous : deux nouveaux outils !

Les 26 communes du territoire offrent une diversité de paysages et de multiples possibilités d'escaliers ressourçantes entre nature, culture et art de vivre.

La forêt et ses lisières ; les berges de Seine avec leurs jolies Affolantes et leurs haltes nautiques ; les cinq villages de caractère ; les producteurs, restaurateurs et commerces gourmands.

Autant d'itinéraires possibles, de différentes durées et technicité, d'environnements naturels variés. Les parcourir, c'est aussi se sensibiliser au soin que chacun de nous doit apporter à cet écrin naturel dans lequel nous vivons.

Le Tour du Pays de Fontainebleau à pied créé par Coderando 77

Avec le soutien du Pays de Fontainebleau, Coderando 77 a créé un nouvel itinéraire de randonnée reliant les 26 communes de l'agglomération. Cet itinéraire est l'aboutissement d'un travail d'ampleur entrepris par l'association.



Ce tour est décomposé en 10 étapes. Pour faciliter le parcours, une pochette de fiches a été éditée présentant chacune des étapes avec un plan et une description du parcours et des principaux points d'intérêts. **Ces pochettes sont proposées à la vente (2€) dans les accueils de l'office de tourisme à Fontainebleau et à Barbizon.**

Sélection d'itinéraires par Fontainebleau Tourisme sur CIRKWI

Une nouvelle rubrique « Itinéraires, balades et randonnées » est maintenant disponible sur le site internet de Fontainebleau Tourisme et présente des itinéraires autour de 4 thèmes : pédestre ; à vélo ; footing/ jogging et depuis les gares du territoire.

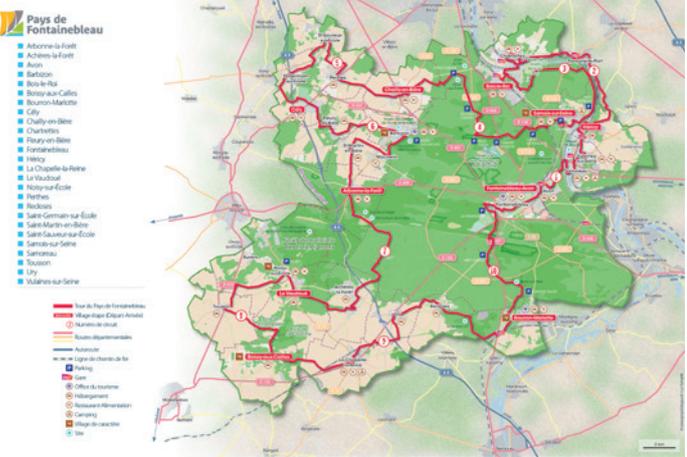
Découvrez des itinéraires dans des lieux présentant un intérêt similaire aux sites bien connus en termes de paysage et d'histoire tout en étant moins fréquentés.

La recherche est simple : navigation sur la carte, utilisation du moteur de recherche et des filtres. Les fiches itinéraires ainsi que la trace gpx sont téléchargeables. L'application gratuite Cirkwi, utilisée par Fontainebleau Tourisme permet la consultation des fiches et vient compléter l'application « balade branchée » en forêt proposée par l'ONF.



Alors n'hésitez plus à découvrir les facettes méconnues de votre territoire !

Et n'oubliez pas : la nature est un milieu fragile, protégeons-la et respectons-la !



Plus d'informations :
www.fontainebleau-tourisme.com • info@fontainebleau-tourisme.com
01 60 74 99 99

Fleury-en-Bière et Samois-sur-Seine, deux communes du Pays de Fontainebleau



Château de Fleury-en-Bière

Fleury-en-Bière est un village de pierre dans un écrin de verdure. Les 652 Fleuryens et Fleuryennes tiennent leur gentilé d'Adelice de Fleury, première dame du prieuré édifié au XI^{ème} siècle et de Biera, la plaine. Le château de Fleury a connu de nombreux travaux d'agrandissement et de modernisation. En 1550, Cosme Clause, notaire royal, fait intervenir Pierre de Lescot, architecte du Louvre. Le parc accueillera par la suite un grand canal de près de 800 mètres de long, d'inspiration vénitienne.

Fleury recèle des lavoirs, puits à roue, à découvrir. La commune, assujettie aux préconisations de l'architecte des Bâtiments de France, continue d'importants travaux d'enfouissement, afin de valoriser son cadre de vie.

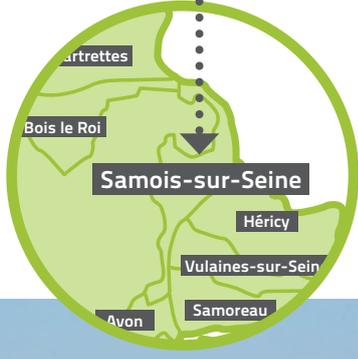


+ d'infos
www.fleuryenbiere.fr

+ d'infos
@villagedesamois

Avec ses sept hameaux, Samois-sur-Seine s'étend sur environ 6 km le long de la Seine et abrite un peu moins de 2100 Samoisiens et Samoisiennes. Labellisé « Village de caractère » en 2015, la commune bénéficie d'un cadre idéal entre Seine et forêt. Nominé « village préféré des français », ses Affolantes, jardins remarquables et l'église Saint-Loup, ont été mis à l'honneur.

D'illustres habitants ou voyageurs s'y sont abrités : Django Reinhardt, le prince Troubetskoï (ambassadeur du tsar de Russie), Victor Hugo, Edouard Manet... Samois-sur-Seine s'inscrit aujourd'hui dans la préservation de son cadre de vie exceptionnel, tout en se dotant de nouveaux équipements avec la construction d'un accueil de loisirs et d'un multi-accueil, d'un pôle santé et de logements.



Bords de Seine du Bas-Samois

Cadre de vie

L'agglomération :

- Fournit l'eau potable et gère l'assainissement
- Protège les milieux aquatiques prévient les inondations
- Assure la gestion des déchets via le SMICTOM
- Coordonne le déploiement de la fibre

L'agglomération :

- Élabore le Plan Local
- Soutient les commu
- Accompagne les gra
- Intervient dans la po
- Préserve le patrimo

Enfance, jeunesse

L'agglomération :

- Anime 5 relais d'assistants maternels (RAM) pour l'ensemble du territoire
- Propose des accueils et actions sectorisés pour les enfants de 3 à 17 ans

Économie

L'agglomération :

- Soutient la création d'entreprises avec sa pépinière Le Booster
- Anime la vie économique locale
- Facilite le parcours immobilier des entreprises (bureaux et zones d'activités)
- Accompagne les entreprises et les structures de l'Économie Sociale et Solidaire
- Favorise le développement des filières agricoles et alimentaires de proximité

Habitat

L'agglomération :

- Définit la politique intercommunale d'habitat adapté à tous
- Intervient dans la demande de logements sociaux et d'urgence
- Planifie l'accueil des gens du voyage

Environnement

L'agglomération :

- Favorise la rénovation éne et l'amélioration de l'habitat espace FAIRE
- Favorise la réduction des d la source
- Lutte contre les dépôts sau par des actions préventive curatives et répressives

Urbanisme

Commissariat Intercommunal
dans leurs projets
grands projets urbains
politique de la ville
ligne bâti, naturel et paysager

Sport, Culture

L'agglomération :

- Soutient les associations intercommunales
- Soutient les grands événements sportifs et culturels
- Assure le fonctionnement et l'entretien de 14 équipements sportifs (piscine, stades, base nautique...)
- Est labellisée « Terre de jeux » 2024 et Centre de Préparation aux Jeux olympiques 2024

Tourisme

L'agglomération :

- Valorise la destination Pays de Fontainebleau avec son office de tourisme intercommunal
- Développe les équipements touristiques et événementiels tel que le Grand Parquet

Mobilité

L'agglomération :

- Développe les réseaux de bus et le transport à la demande
- Subventionne des abonnements lycéens et seniors
- Favorise l'usage des modes de déplacements doux et le covoiturage

Environnement

Énergie
État -
Déchets à
Sujets
S,



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

26 communes, 68 480 habitants 437km²

L'espace FAIRE vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique

Vous pouvez bénéficier gratuitement :

- ◆ De permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation,
- ◆ D'entretiens personnalisés sur rendez-vous et de visites à domiciles, en vue de concrétiser votre projet,
- ◆ D'informations sur les aides financières mobilisables au regard de vos revenus et de votre projet,
- ◆ D'une assistance pour mieux interpréter les devis et factures des entreprises.

ESPACE FAIRE
F A I R E
FACILITER, ACCOMPAGNER ET INFORMER POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des conseils neutres et gratuits
Prenez rendez-vous avec votre conseiller
01 64 98 11 79
infoenergie@pays-fontainebleau.fr

Plate-forme de réservation
www.pays-fontainebleau.fr/faire

Logos: ARBRE, FAIRE, CEE, Région Île-de-France, SEINE-MARNE 77, Pays de Fontainebleau

Retour d'expérience d'habitants du Vaudoué



Commune du Vaudoué

Après avoir acquis une maison au Vaudoué, la famille s'est vite aperçue de la vétusté de l'isolation : laine de verre tassée et polystyrène. Les radiateurs étaient de vieux convecteurs électriques de type « grille-pain ».

L'engagement dans des travaux d'amélioration était nécessaire pour améliorer le confort, prendre soin de leur santé et initier des économies d'énergie. Les conseillers FAIRE ont été contactés avec pour mission : une maison confortable été comme hiver et plus écologique. Pour ce faire, il fallait la dépose des anciens matériaux, une nouvelle isolation en laine de bois et changer le mode de chauffage par un poêle à pellets.

Si l'enlèvement des anciens matériaux fut un vrai soulagement, la pose de la laine de bois a été particulièrement appréciée par l'entreprise qui a même décidé de ne plus utiliser que ce matériau pour la bonne santé de son équipe.

Le résultat des travaux satisfait complètement la famille. Les recommandations et conseils objectifs du conseiller quant à la qualité du matériau et le dimensionnement du poêle à pellets ont été un élément essentiel et précieux. La famille a pu bénéficier des aides financières annoncées et les travaux se sont bien déroulés.

En résumé :

- ◆ **Prise de RDV avec le conseiller**
- ◆ **Diagnostic des matériaux d'isolation et fuites thermiques**
- ◆ **Conseils gratuits, objectifs et neutres du conseiller**
- ◆ **Analyse des aides financières accordables**
- ◆ **Analyse des devis**
- ◆ **Déclenchement des travaux**

Contactez votre conseiller info-énergie :

- **infoenergie@pays-fontainebleau.fr**
- **01 64 98 11 79**
- **prenez rdv en ligne : www.pays-fontainebleau.fr/faire**



Louis Brienne



Olivier Leriche

Les copropriétés sont aussi concernées par la rénovation énergétique

Que vous habitiez en appartement ou en pavillon, votre copropriété peut entreprendre des démarches de rénovation énergétique. Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE), dispositif spécifiquement dédié aux copropriétés, s'est présenté au mois de juin lors de 5 conférences en ligne.



Une copropriété horizontale d'Avon composée de 59 pavillons a entrepris la démarche. M Jésus DE CARLOS, président du conseil syndical partage ses premiers résultats :

Quelles sont les motivations des copropriétaires ?

Les copropriétaires ont manifesté le besoin de confort et d'isolation des combles perdus, compte tenu de l'augmentation des températures estivales. Ils envisageaient une isolation par l'extérieur pour réaliser des économies d'énergie, dans la perspective éventuelle de valoriser la qualité de leur bien immobilier.



Quelles sont les attentes ?

Le syndicat de copropriétaires souhaite une information auprès des copropriétaires sur les dispositifs de financement, afin que chacun puisse se projeter et mieux connaître les ressources à mobiliser pour conduire ce projet collectif.

Comment s'est déroulé l'accompagnement du conseiller FAIRE ?

Dans un premier temps, en janvier, lors d'un conseil syndical, le conseiller FAIRE a explicité les actions proposées et les possibilités de financement pour des travaux de rénovation énergétique. Puis, il a été procédé à un diagnostic énergétique gratuit de plusieurs pavillons en avril/mai. Enfin, début juin, une réunion d'information avec l'ensemble des copropriétaires a permis de faire un retour sur les besoins, les travaux et de répondre aux questions des propriétaires intéressés.



Combien de copropriétaires se sont montrés intéressés ?

11 propriétaires ont manifesté leur intérêt suite à la présentation. L'Assemblée générale du 30 juin 2021 a voté une résolution pour nommer une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), qui aura pour mission de réaliser un cahier des charges et présenter des devis à la prochaine Assemblée générale.

Les conseils ont-ils permis de mieux cerner les travaux à réaliser ?

Le conseiller FAIRE a permis de mieux projeter les phases du projet collectif et a apporté des réponses personnalisées aux copropriétaires.

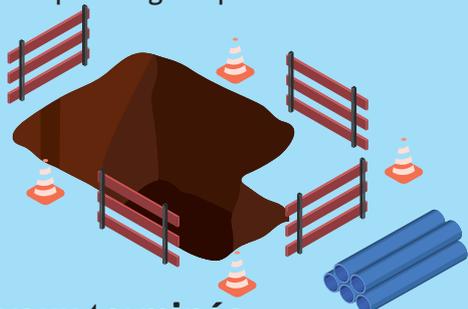
Les copropriétaires sont satisfaits de la disponibilité et de la qualité des réponses techniques apportées.

L'agglomération gère la compétence eau et assainissement pour l'ensemble des 26 communes depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les travaux d'investissement et d'envergure sur les réseaux ne sont rendus possibles que grâce à la taxe intercommunale prélevée sur les factures d'eau.

La loi impose d'ici 2025 une harmonisation aux 26 communes des taxes eau et assainissement pour arriver à un coût de 0,61 €/m³ pour l'eau et 1.11€ pour l'assainissement.

Le conseil communautaire soucieux des équilibres et de mettre en place une harmonisation progressive, a choisi à l'unanimité de procéder par lissage du prix sur 5 ans.



Travaux terminés

renouvellement des pompes d'aspiration de la centrale sous vide assainissement à Ury (fait en 2020-21)

Travaux en cours :

Château d'eau de Perthes

coût : 800 000 € HT



Forage de Tousson

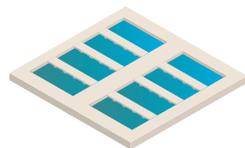
coût : 320 000 € HT



Travaux à venir :

Construction d'une Station d'épuration à Saint-Sauveur-sur-École

Réseaux d'eaux pluviales

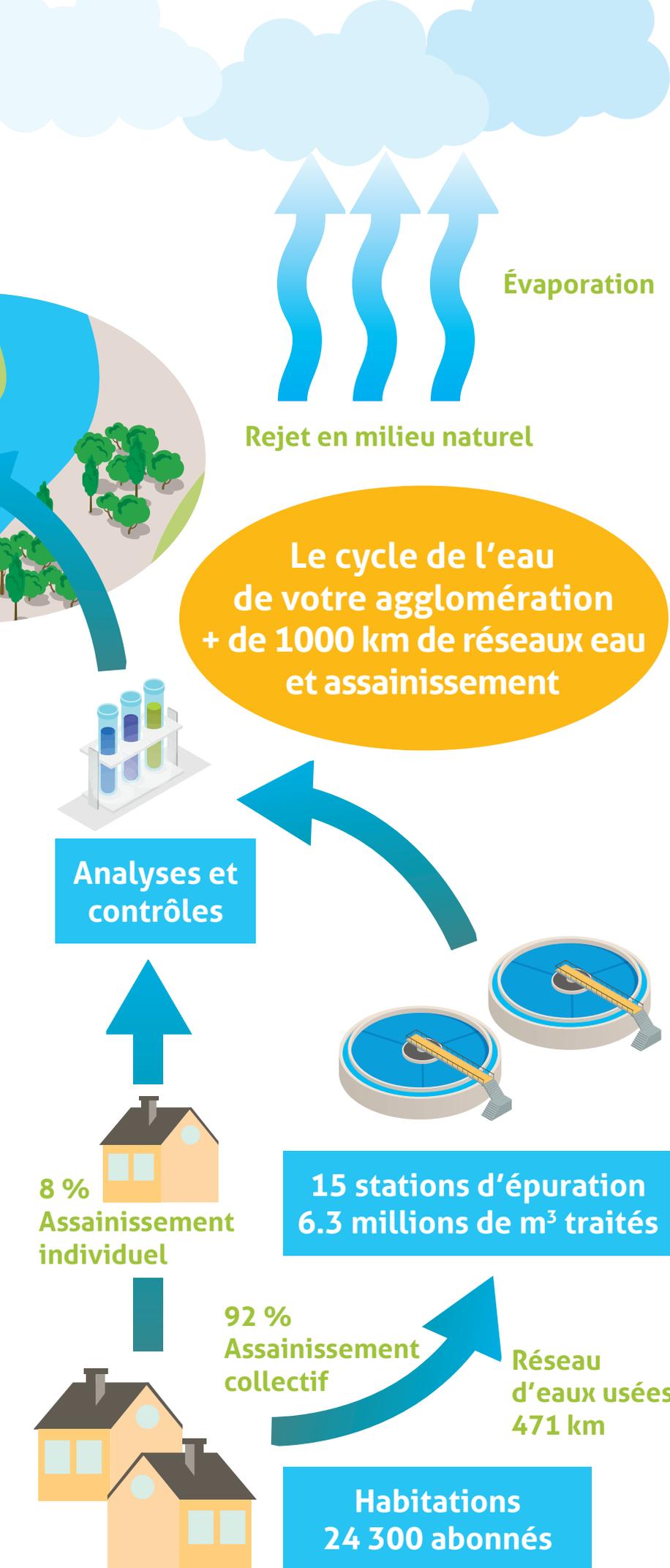


32 points de captage dans les nappes phréatiques



41 châteaux d'eau ou réservoirs
4.9 millions m³ produits

Réseau de distribution en eau potable
622 km



La compétence eau et assainissement englobe

5 domaines :

- L'eau potable
- L'assainissement
- Les eaux pluviales
- Le gestion des milieux aquatiques
- Et la prévention des inondations.

Plus d'informations :

www.pays-fontainebleau.fr
 service cadre de vie
 environnement
 01 64 70 10 80

Contacts eau potable et/ou assainissement selon votre commune :

VEOLIA 0 969 360 400

SAUR 03 58 58 20 00

SUEZ 0 977 409 430

PNRGF 01 64 98 73 93



Un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) va bientôt être lancé pour 14 communes :

Achères-la-Forêt, Arbonne-la-forêt, Avon, Barbizon, Bourron-Marlotte, Chailly-en-Bière, Fontainebleau, La Chapelle-la-Reine, le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recloses, Saint-Martin-en-Bière, Samois-sur-Seine et Ury.

Cette étude réglementaire a pour but la réalisation d'un diagnostic exhaustif du fonctionnement des systèmes assainissement eaux usées et eaux pluviales (réseaux, stations d'épurations et assainissements individuels), la définition d'un programme pluriannuel de travaux et l'adoption des zonages assainissement collectif/non collectif et eaux pluviales, documents annexés aux documents d'urbanisme.

Des classes bleues pour initier les enfants à la natation dès la maternelle

Devant le nombre trop important de noyades chaque année en France, principalement en milieu naturel et dans les piscines privées, ce dispositif est proposé par le ministère des sports dans le cadre du cursus « Aisance aquatique ». Le but : familiariser les plus petits avec le milieu aquatique dès l'âge de 3 ans. L'agglomération du Pays de Fontainebleau a décidé d'être territoire d'expérimentation.



Classes bleues - Piscine CNSD

Du 7 au 18 juin, trois classes de grande section de maternelle du territoire (Avon, Samoreau et Fontainebleau) ont pu bénéficier d'une classe bleue. Un travail préparatoire des enseignants a été réalisé avec les enfants tout au long du second semestre. 75 enfants ont bénéficié de 3 créneaux de 30 minutes. Les premières réticences ont rapidement laissé place à des progrès significatifs quant à l'aisance dans l'eau. Le dispositif permet aux enfants de réagir positivement à l'eau et de rejoindre le bord par leurs propres moyens en cas de problème. Les baignades sont réparties sur 8 séances de 30 minutes en 2 semaines. Ce temps restreint permet une assimilation rapide par les enfants et un impact durable de l'apprentissage proposé. Bien entendu, cela ne dispense aucunement la nécessité de surveiller la baignade des enfants.

Notre expérimentation, fruit d'une collaboration entre le ministère des armées, l'Education Nationale et les collectivités territoriales est une première en France. Pour l'occasion, la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu a souhaité être présente. Les enseignants, les parents accompagnateurs et les enfants ont beaucoup apprécié. Tous les enfants ont reçu un diplôme correspondant à un des trois niveaux identifiés dans le dispositif (flotter à la verticale, appréhender la profondeur et se déplacer en surface).

La démarche de l'agglomération sera pérennisée et étendue à toutes les classes maternelles du territoire. Les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale seront tous formés. Dès les vacances d'automne, une session sera organisée avec l'accueil de loisirs maternel du Pays de Fontainebleau.



VIE ASSOCIATIVE

L'agglomération aux côtés des associations et des adhérents

Le Pays de Fontainebleau a décidé d'apporter son soutien financier aux associations afin de les aider à assurer leur équilibre budgétaire et maîtriser les montants de leurs adhésions. Cette action de la collectivité vise à favoriser la reprise des activités et le retour des adhérents dans les associations. Cette mesure est complétée au niveau national, dans le cadre sportif, par la mise en œuvre du Pass'Sport.

Plus d'information sur :
www.sports.gouv.fr

NOUVEAU

Une rubrique d'actualités est consacrée aux associations sur le site internet de l'agglomération. Enregistrez votre association et bénéficiez de cette nouvelle visibilité pour recruter de nouveaux adhérents.

Rendez-vous sur :
www.pays-fontainebleau.fr/associations



Les Jeux Olympiques 2024 vivent déjà dans le Pays de Fontainebleau

Les communes du territoire regorgent de patrimoine architectural, elles sont aussi riches de pratiques sportives inscrites dans les disciplines olympiques. Afin de valoriser la dimension culturelle et sportive du Pays de Fontainebleau, le service enfance jeunesse mène deux actions qui permettent aux jeunes de s'approprier le patrimoine et de valoriser les sports olympiques par la mise en place de Labcaches et la réalisation des graffs aux couleurs de l'olympisme.

Graph - Fleury-en-Bière



Graph - Saint-Martin-en-Bière

Un circuit « Parcours Mon Patrimoine », calqué sur le Tour du Pays de Fontainebleau (voir article page 6), va accueillir des Labcaches (géocaches numériques). Chaque itinéraire mène à 4 lieux remarquables de la commune et au Graff représentant un sport olympique en lien avec la ville. Les 26 graffs sont tous réalisés par les enfants et jeunes du Pays de Fontainebleau.

4 graffs ont déjà été réalisés sur les communes de Saint-Germain-sur-École,

Fleury-en-Bière, Cély et Saint-Martin-en-Bière. Ce dernier a bénéficié de la signature de Roger-Yves Bost, natif de la commune, champion aux Jeux olympiques de Rio 2016 en saut d'obstacles.



Terre de Jeux-Paris 2024

Les équipements intercommunaux et le CNSD sont labellisés Centres de Préparation aux Jeux. C'est une invitation aux fédérations de tous pays. D'ici 2024, le territoire accueillera de potentiels champions olympiques à venir s'entraîner sur notre territoire.

Une rentrée riche pour les RAM

Les permanences administratives ont été maintenues tout au long de l'été et les ateliers d'éveil reprennent dès le lundi 13 septembre (éveil musical, motricité, bébé gym, yoga).

Des temps d'échanges thématiques, ainsi que des groupes de paroles animés par une psychologue, sont proposés aux assistants maternels et gardes à domicile. Trois temps de formations professionnelles

continues sont au programme au cours du prochain trimestre : comprendre pour mieux accompagner, les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant et une formation initiale et de renforcement sur la santé et la sécurité au travail.

Les Ram développent leurs partenariats avec les communes notamment pour des soirées en direction des familles et des réunions d'information sur les modes de garde.

Vous êtes à la recherche d'informations pour la garde de votre jeune enfant ?

Contactez l'animatrice de votre secteur :

Avon : Marie-Claire ALLOUCHERY

Fontainebleau : Amandine CHABOCHE

Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École et Saint-Sauveur-sur-École : Yannick FRANCAVILLA

Bois-le-Roi, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine : Nathalie ROGER

Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recloses, Tousson et Ury : Alexia RENOARD

Coordonnées : www.pays-fontainebleau.fr/ram

Une adaptabilité à toute épreuve !

Le service enfance-jeunesse, dépassant la crise sanitaire, a fait de l'été un vrai temps de vacances pour 300 enfants ! Du sport et des activités plein air ont permis à tous de profiter de cette pause estivale.



L'équipe d'animation été 2021

Le Grand Parquet, le site événementiel de l'agglomération du Pays de Fontainebleau

Le Grand Parquet, site grand public vous accueille tout au long de l'année sur un parc de 26 hectares au milieu de la forêt.

Les compétitions équestres de saut d'obstacles ou de dressage sont accessibles gratuitement sur l'ensemble des week-ends. Vous passerez non seulement une journée formidable avec un spectacle sportif mais aussi un moment familial et convivial avec les animations et la restauration proposées par les organisateurs.



- Séminaire
- 5 salles équestres
- 1 restaurant
- Cadre équestre

L'offre entreprise

Votre nouveau lieu privilégié pour vos séminaires et événements d'entreprises

Entrepreneur ou entreprise en recherche de lieu de séminaires ?

Le Grand Parquet est un lieu privilégié de location de salles pour vos événements d'entreprises. C'est l'endroit rêvé pour organiser vos réunions, dans des espaces modulables et avec un service « clé en main ». Les salles intérieures sont toutes insonorisées, lumineuses et bénéficient d'un cadre verdoyant.



Séminaire de l'UPEC



- Parcours CSO
- Parcours de saut
- Rectangulaire de dressage
- Base de transit

L'offre équestre

Entrainez vous sur notre site de 26 hectares au cœur de la forêt de Fontainebleau

Cavalier ou directeur de centre équestre ?

Le Grand Parquet dispose d'un terrain en herbe et 6 terrains en sable dont deux de 8000 m² et d'une zone de 237 boxes fixes.



Le cross



Le Petit Parquet



- Espaces modulables
- Accompagnement sur mesure
- 26 hectares
- 1 restaurant

L'offre événementielle

Adaptez votre événement à votre image et bénéficiez d'un service « clé en main »

Le Grand Parquet est facilement accessible depuis les grands axes routiers et aéroports, à 5 km de la gare de Fontainebleau-Avon. Il peut accueillir jusqu'à 10 000 personnes, dans des espaces entièrement modulables et dispose d'un parking de plus de 1 200 places. Il accueille aussi des festivals et des concerts.



Village exposants



Concert FBLO - Juillet 2021



Suivez l'actu du Grand Parquet : www.grandparquet.com

[@GrandParquet](https://www.facebook.com/GrandParquet) [LeGrandParquet](https://www.instagram.com/LeGrandParquet)